



# LES ORIENTATIONS DE L'ICEA

pour entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle

Adoptées  
en  
Assemblée  
générale  
spéciale  
de l'ICEA  
le  
28 février  
1997

**POUR CONSULTATION  
NE PEUT ÊTRE EMPORTÉ**

N° 72 — "BIBLIOfICHES"

374.038  
(714)TAU  
1997

La préparation de ce document a été encadrée  
par le comité de planification stratégique,

Sous la responsabilité de :  
*Suzanne Dumont*

Avec la participation de :  
*Louise St-Jacques*  
*Anne-Marie Sauvé*  
*Lina Trudel*

Rédaction :  
*Lina Trudel*

Traitement de texte :  
*Aline Lefebvre*

ICEA  
5225, rue Berri, bureau 300  
Montréal H2J 2S4  
Téléphone : (514) 948-2044  
Télécopieur : (514) 948-2046  
Courriel : [icea@cam.org](mailto:icea@cam.org)

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>1. LE CONTEXTE.....</b>	<b>1</b>
L'HÉRITAGE DU PASSÉ	
LA SITUATION ACTUELLE DE L'ICEA	
L'ENVIRONNEMENT EXTERNE	
L'ENVIRONNEMENT INTERNE DE L'ICEA	
<b>2. LES NOUVELLES ORIENTATIONS ET STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT.....</b>	<b>15</b>
RAPPEL DES PRINCIPAUX PARAMÈTRES	
UNE VISION RÉAFFIRMÉE ET RENOUVELÉE	
<b>3. PROPOSITIONS RELATIVES AUX ORIENTATIONS ET STRATÉGIES D'INTERVENTION DE L'ICEA.....</b>	<b>18</b>
LA MISSION DE L'INSTITUT	
LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX	
LES PRINCIPALES STRATÉGIES D'INTERVENTION	
LES AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION	
<b>NOTES.....</b>	<b>23</b>

# INTRODUCTION

**«L' éducation des jeunes et des *adultes*, considérée comme un processus qui dure toute (A *vie*, a pour objectifs de développer l'autonomie et le sens des responsabilités des individus et des communautés, de les mettre mieux en mesure de faire face aux transformations qui affectent l'économie, la culture et la société dans son ensemble, et de promouvoir la coexistence, la tolérance et une participation éclairée et créative des citoyens à la vie de la collectivité, bref de permettre aux individus et aux communautés de prendre en main leur destin et à la société d'être à la hauteur des défis à venir.»**

(Tiré du Projet de Déclaration de la cinquième conférence internationale sur l'éducation des adultes organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Hambourg, 14-18 juillet 1997).

Cette assemblée spéciale d'orientations de l'Institut, qui s'est tenue au moment où le Québec entreprend de se doter d'une politique de formation continue, conféra à l'événement une signification particulière et une importance accrue.

Si l'Institut est fier d'avoir réussi, avec l'appui de ses membres, à convaincre le ministère de l'Éducation de la nécessité de prendre le virage de la formation continue, il reste encore beaucoup à faire pour que ce dossier soit réellement intégré dans l'ensemble du système d'éducation. Le principal défi consistera très certainement à faire prévaloir un modèle de formation continue centré sur le développement intégral des personnes, accordant une priorité aux adultes les moins scolarisés.

En raison de son expertise accumulée et de son rôle de carrefour unique dans le champ de l'éducation des adultes, l'Institut est bien placé pour apporter une contribution significative au développement du dossier de la formation continue. L'Institut ne pourra y parvenir que si l'ensemble de ses membres se mobilise autour de grandes orientations à faire prévaloir.

Cette assemblée d'orientations arrivait donc à point, d'autant que la dernière remontait à 1980. Il était grand temps, en effet, de s'arrêter pour réfléchir à ce que nous sommes et à ce que nous voulons devenir. C'est pourquoi l'Institut a entrepris, il y a plus d'un an, un processus de planification stratégique, dans le but de revoir ses orientations et son mode de fonctionnement et ce, dans la foulée de la réflexion et de la consultation qu'il a menées sur les nouveaux défis de l'éducation des adultes. Les résultats de ces travaux ont aussi contribué à soutenir les partenaires lors de la consultation des États généraux.

Le contenu de ce document d'orientations comprenant, un rappel historique de l'évolution de l'ICEA, une analyse de l'environnement entourant l'éducation des adultes, et les nouvelles orientations privilégiées de l'Institut pour faire face aux nouveaux défis, a fait l'objet d'une large adhésion des membres. L'ICEA pourra ainsi entrer de plain-pied dans le XXI<sup>e</sup> siècle en s'appuyant sur des orientations claires et porteuses d'avenir.

# 1. LE CONTEXTE

## L'héritage du passé<sup>1</sup>

Au cours des deux premières décennies de son existence, soit de 1946 à la fin des années 60, l'Institut consacre son action à promouvoir le développement du secteur canadien français de l'éducation des adultes.<sup>2</sup>

L'ICEA rassemble alors les principaux dirigeants de l'éducation des adultes et des organismes venant de tous les horizons. Ses travaux de recherche, ses publications, ses colloques et conférences, sont en parfaite cohérence avec son statut d' «Institut» et confèrent à l'ICEA une réelle crédibilité. Son action englobe l'ensemble des facettes de l'éducation des adultes.

## Les années 70

L'Institut s'inscrit dans une démarche plus critique à l'égard des institutions en place. Son travail consiste, non pas surtout à promouvoir le développement de l'éducation des adultes, mais à favoriser la mise en place de nouveaux modèles et pratiques éducatives.

La mission de l'Institut est alors centrée sur le développement de projets et de services éducatifs voués à la promotion collective des milieux populaires. Ses interventions s'articulent autour de deux axes prioritaires:

- le développement de l'éducation populaire autonome;
- la démocratisation du système d'éducation des adultes et des médias.

À partir de cette époque, l'Institut devient davantage un organisme d'intervention pour promouvoir la démocratisation des services publics d'éducation et de radiodiffusion, et de support à l'action des organismes syndicaux, populaires et communautaires, qu'un institut regroupant des penseurs et des décideurs.

Ces orientations provoquent le retrait des organisations patronales de l'ICEA et une désaffection, par la suite, de certaines institutions publiques d'enseignement. Les organismes populaires et communautaires ainsi que des groupes de femmes prendront la relève.

Pour une raison surtout financière, l'Institut doit aussi se départir, à la fin des années 70, de son Centre de documentation. Celui-ci survivra sur une base

autonome sous le nom de *Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine* (CDEACF). L'ICEA en deviendra un des membres constitutifs, avec Relais-Femmes et, un peu plus tard, le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ).

## Les années 80

L'assemblée d'orientations, tenue en 1980 (qui fut d'ailleurs la dernière de l'ICEA), confirme la volonté de l'Institut de demeurer *un mouvement large axé sur la promotion des intérêts des groupes et classes populaires*. Le vent de conservatisme et de déréglementation qui déferle au cours de cette période, contribue à limiter considérablement la portée de ce travail. La crise économique sévère provoque une remise en question des acquis sociaux et des avancées démocratiques réalisées en éducation. En dépit de la teneur progressiste du rapport de la Commission Jean (CEFA), en 1982, les politiques gouvernementales orientent l'offre de services en éducation des adultes dans une perspective étroite d'adaptation de la main-d'oeuvre aux besoins du marché du travail. *Le tout pour l'économie* a l'effet d'une véritable coupe à blanc sur les initiatives, les projets et préoccupations à portée culturelle et sociale.

L'Institut traverse alors une période particulièrement difficile. La remise en question de la spécificité de l'éducation des adultes, le démantèlement dans le réseau scolaire des services affectés aux adultes ainsi que l'abolition de leurs activités d'éducation populaire offrent peu de prise, aux interventions de l'Institut, dans le domaine formel de l'éducation des adultes. À ces difficultés liées à la conjoncture politique externe s'ajoutent, des difficultés financières qui contribuent à limiter encore davantage la portée du travail de l'Institut. Pendant cette période, l'ICEA continue, par contre, à jouer un rôle important pour soutenir le développement de l'éducation populaire autonome et promouvoir la démocratisation des médias. Les projets de coopération internationale connaissent aussi un essor important à cette époque. Cette décennie fut aussi celle de la prise de conscience de l'importance de l'analphabétisme dans les sociétés industrialisées, et l'Institut s'implique davantage dans ce dossier.

Évoluant au sein d'un environnement en pleine transformation, et alors que son action est limitée par une réduction des ressources humaines et financières, l'Institut, à partir des années 90, n'est plus en mesure de répondre à toutes les attentes du milieu et ne parvient plus à maintenir un éventail aussi large d'activités qu'auparavant. Le comité sur l'éducation populaire est aboli et intégré

à celui des politiques en éducation des adultes. Quant au travail sur le dossier des communications, son ampleur sera, à partir de cette période, de plus en plus limitée. Les échanges et activités de coopération internationale connaîtront aussi une constante diminution.

## la situation actuelle

La démarche de réflexion et de consultation sur l'avenir de l'éducation des adultes, amorcée en 1993, a permis à l'Institut de mettre à jour son expertise et de renouveler sa vision des enjeux et défis en éducation des adultes.

- Dans le cadre de cette étude et de cette réflexion, l'Institut trace un portrait étayé de l'état de situation de l'éducation des adultes tant dans le secteur formel que non formel, à l'exception toutefois du milieu universitaire. Il identifie les grandes mutations qui affectent le secteur de l'éducation des adultes et en dégage les principaux enjeux et défis à surmonter.
- Suite à la publication du «Livre mauve» de l'ICEA, *Apprendre à l'âge adulte: État de situation et nouveaux défis*, la consultation régionale et sectorielle a aussi permis de doter l'Institut d'une connaissance plus concrète des problèmes rencontrés et des besoins des personnes et des collectivités.
- La réflexion entourant l'organisation du colloque *Droit de cité*, en 1994, a aussi contribué à réaffirmer les besoins de formation liés à la participation des citoyennes et citoyens aux affaires de la Cité. Cette problématique interpelle tout autant la formation initiale des jeunes que l'éducation des adultes et met en évidence la contribution éducative majeure des organismes volontaires d'alphabétisation et d'éducation populaire.

Suite à l'Énoncé de politique sur le développement de la main-d'oeuvre, déposé par le gouvernement du Québec en 1992, la problématique de la formation et du développement de la main-d'oeuvre occupe une place importante dans les préoccupations de l'ICEA et de la majorité de ses partenaires. La concertation et le support à la Coalition des organismes communautaires en développement de la main-d'oeuvre comptent parmi les traits marquants de la contribution de l'Institut dans ce dossier.

Depuis quelques années, l'Institut travaille aussi sur des projets ayant des



résultats plus concrets. Il s'agit notamment de la production de l'outil de formation de formatrices et de formateurs sur la reconnaissance des compétences génériques intitulé *Nos compétences fortes* (NCF) et du projet *Communautaire*, visant l'appropriation des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) par les organismes communautaires et les citoyens potentiellement exclus.

L'implication très active de l'ICEA dans la démarche de consultation de la Commission des États généraux sur l'éducation a permis à l'Institut de promouvoir sa vision renouvelée de l'éducation des adultes et de la faire partager à ses partenaires. Cette contribution importante positionne bien l'Institut dans la phase, qui s'amorce, visant à doter le Québec d'une politique globale en matière de formation continue.

En dépit d'une conjoncture favorable sur le plan de ses stratégies d'intervention, l'Institut se trouve fortement fragilisé par l'abolition de la subvention statutaire du gouvernement fédéral et par des réductions de personnel qui en a résulté. Les contraintes liées au financement par projet ne se concilient certes pas facilement avec la mission générale de l'Institut et la nature de ses interventions d'ordre plus politique et analytique.

## L'environnement externe de l'ICEA

Les impacts multidimensionnels de la révolution scientifique et technologique, dont le renouvellement accéléré des connaissances et des technologies, et le contexte de la mondialisation des échanges, transforment- en profondeur l'environnement de l'éducation des adultes. La formation continue prend désormais une importance accrue et un sens différent. Ces mutations ont été largement mises en lumière dans le «Livre mauve» de l'ICEA, *Apprendre à l'âge adulte: État de situation et nouveaux défis*.

La mise en place des politiques néo-libérales, la crise de l'emploi et des finances publiques et le phénomène d'exclusion d'un nombre croissant de personnes, contribuent à mobiliser les acteurs, les préoccupations et énergies autour des enjeux et solutions économiques. Le déploiement de l'économie sociale, l'accès à la formation et l'amélioration de la qualification professionnelle sont devenus des enjeux incontournables pour l'ICEA.

La société dite «de l'information et du savoir», qui repose fortement sur la révolution scientifique et technologique, comporte un potentiel certain de progrès social. En raison du modèle de développement qui prévaut actuellement, ce potentiel risque d'être détourné par des intérêts mercantiles, ce qui provoquera en conséquence un élargissement des inégalités et des exclusions. Dans les prochaines années, la bataille contre la privatisation du savoir et l'envahissement du marché privé de la formation continue, deviendra un enjeu central de société. Le partage, l'accès aux savoirs et aux nouvelles technologies, devra donc faire partie de la négociation d'un nouveau contrat social actuellement en émergence.

Le paysage dans lequel l'ICEA évolue risque aussi d'être considérablement transformé par le transfert aux provinces des responsabilités relatives au développement de la main-d'oeuvre et par la révision des politiques québécoises en matière d'éducation, d'emploi, de développement régional et de la sécurité du revenu.

- Le processus d'intégration des politiques d'emploi, d'éducation et de développement régional qui s'inscrira, de plus, dans une stratégie de diversification des modèles de développement combinant à la fois l'approche sectorielle, territoriale et partenariale, contribuera à complexifier encore davantage le travail de l'Institut. Conséquemment, il faudra composer avec un plus grand nombre d'interlocuteurs gouvernementaux et préciser le rôle de l'Institut en regard de la multiplication des acteurs qui interviendront de plus en plus dans le champ de la formation continue.
- La décentralisation des structures de décision et des services provoquera aussi un déplacement dans l'attribution des fonds. Les organismes impliqués dans le développement local et la formation continue auront besoin de services et d'outils pour répondre aux divers besoins de formation reliés à leurs nouvelles activités.

Le rôle de carrefour de l'ICEA, son expertise reconnue et accumulée dans le domaine de l'éducation des adultes, représentent actuellement des atouts importants sur lesquels il est possible de miser, mais qu'il nous faudra renforcer et renouveler.

Répondre à des nouveaux besoins, contribuer à renforcer le partenariat entre le secteur communautaire et les institutions d'enseignement pour limiter les querelles de juridiction, contrer la tendance consistant à restreindre l'offre de formation continue à la seule problématique de l'employabilité et du

développement économique sont autant de défis que l'Institut doit chercher à relever. Pour continuer à jouer un rôle utile pour la société et répondre aux nouveaux besoins et aux nouvelles attentes de ses membres et partenaires, l'Institut devra donc miser sur ses forces et renforcer sa capacité d'agir.

## L'environnement interne de l'ICEA

### **L'ICEA est un organisme crédible : ses forces, sa spécificité**

Son rôle de carrefour et la concertation qu'il favorise entre intervenants provenant d'horizons différents constituent un des attraits majeurs et spécifiques de l'Institut. L'ICEA est reconnu pour la qualité de ses dossiers, pour la pertinence de ses interventions visant à promouvoir un système plus démocratique d'éducation des adultes, pour soutenir et faire reconnaître l'importance du rôle joué par les organismes populaires et communautaires en éducation, ainsi que pour promouvoir le rôle éducatif des médias. La production d'outils de sensibilisation et de formation novateurs, l'organisation de colloques et de débats sur les nouvelles problématiques font aussi partie des traits marquants de l'ICEA.

La collaboration et les échanges avec des organismes et partenaires internationaux permettent en outre à l'ICEA et à ses membres d'élargir leurs réflexions et leur vision des enjeux de la formation continue.

Mentionnons enfin la capacité d'adaptation et surtout de production assez remarquable de l'ICEA, compte tenu de la petite taille de son équipe interne. Malheureusement, l'Institut n'a pas réussi à assurer à ses travaux tout le rayonnement souhaitable.

### **L'ICEA traverse une crise de croissance : ses difficultés organisationnelles**

La portée du travail de l'Institut a été sérieusement limitée par des contraintes liées au manque de ressources humaines et financières, ainsi que par certaines lacunes dans son mode de fonctionnement.

La spécificité du travail de l'Institut consistant à produire des analyses stratégiques, des outils de réflexion, de formation et d'intervention, exigeant du temps et un minimum de ressources humaines expérimentées et compétentes, se trouve fortement compromise par la diminution des ressources internes à l'Institut. Tout en reconnaissant la contribution importante des membres de l'ICEA et de ceux, surtout, qui participent aux instances de l'Institut et de ses comités de travail, il demeure que le travail de l'Institut repose largement sur son équipe de travail. Dans un contexte de coupures budgétaires, cette situation accentue la vulnérabilité de l'ICEA. Pour la petite équipe de travail actuelle, il est devenu presque impossible d'assumer l'ensemble des fonctions de concertation, de représentation et de recherche dans un champ aussi vaste que celui de l'éducation des adultes.

Jusqu'à maintenant, le développement de l'Institut a été passablement négligé comparativement au travail sur le contenu. Il faudra s'y attarder davantage pour continuer à développer des projets pertinents et utiles aux membres et partenaires. Le financement de l'Institut, le renforcement de l'équipe de travail ainsi que l'élargissement et l'implication de son membership sont parmi les problèmes urgents devant être priorisés. Il faudra aussi revoir les relations qu'entretient l'ICEA avec ses membres, tant en ce qui a trait à leur contribution qu'au support que l'ICEA leur apporte.

Dans le cadre de sa démarche de planification stratégique, l'Institut a amorcé, parallèlement à la réflexion sur ses orientations, un travail visant à solutionner les principaux problèmes de type plus organisationnel. Cette démarche se poursuivra dans une deuxième étape, d'où émergera un plan de développement et de réorganisation qui sera adopté au Conseil d'administration.

## 2. LES NOUVELLES ORIENTATIONS ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT

Dans le cadre de la réflexion et de la consultation de l'Institut, suite aussi à sa participation à la Commission des États généraux sur l'éducation, l'Institut s'est doté d'une vision renouvelée de l'éducation des adultes qui nous incite à redéfinir notre mission et nos objectifs généraux devant guider notre action dans le futur.

### Rappel les principaux paramètres

dans lesquels évolue actuellement l'éducation des adultes et l'action de l'ICEA :

- Le renouvellement rapide des sciences et technologies oblige désormais à repenser l'ensemble du système d'éducation dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.
- La formation initiale et continue fait désormais partie d'un même continuum. Tout en insistant pour préserver les acquis de l'approche andragogique, il faut désormais insister davantage pour que la perspective de la formation continue soit intégrée dans l'ensemble du système d'éducation. On ne peut plus concevoir la formation initiale et l'éducation des adultes comme étant deux réalités séparées.
- Le nouveau paradigme de l'apprentissage tout au long de la vie, tel que développé dans le rapport de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt-et-unième siècle de l'UNESCO<sup>3</sup>, devrait nous inciter à parler davantage d'apprentissage et de formation continue que d'éducation des adultes. Si l'ensemble du système d'éducation doit être repensé dans la perspective d'apprentissage tout au long de la vie, l'ICEA continuera, par contre, de concentrer son travail sur les services de formation initiale et de formation continue offerts aux adultes. Dans ce contexte, la définition extensive de la formation continue adoptée par l'UNESCO nous semble toujours très valable:

*L'ensemble des processus organisés d'éducation, quels qu'en soient le contenu, le niveau et la méthode, qu'ils soient formels ou non formels, qu'ils prolongent ou remplacent l'éducation initiale dispensée dans les établissements scolaires et universitaires et sous forme d'apprentissage professionnel, grâce auxquels des personnes considérées comme adultes par la société dont elles font partie, développent leurs aptitudes, enrichissent leurs connaissances, améliorent leurs qualifications techniques ou professionnelles ou leur donnent une nouvelle orientation, et font évoluer leurs attitudes ou leur comportement dans la double perspective d'un épanouissement intégral de l'homme et d'une participation à un développement socio-économique et culturel équilibré et indépendant.<sup>4</sup>*

- À l'ère de la «société du savoir», la construction des savoirs et l'accès aux savoirs et à la formation ainsi que la reconnaissance, le partage et la diffusion des divers types de savoirs et de connaissances, sont devenus des facteurs-clés de développement des personnes et des sociétés. La formation continue, ainsi que le développement des outils permettant l'accès et l'appropriation des savoirs et technologies, sont plus que jamais des enjeux majeurs de société.
- La tendance très répandue visant à orienter la formation continue dans une perspective purement «adaptative» et utilitariste, vient en contradiction avec les exigences de la «société du savoir» et les besoins plus larges et diversifiés des citoyens et des collectivités.

## Une vision réaffirmée et renouvelée de l'éducation des adultes

L'Institut fera donc la promotion d'un modèle de formation continue axé sur les éléments suivants:

- centré sur le développement intégral des personnes, en leur fournissant les outils pour développer leur potentiel, leur autonomie et exercer l'ensemble de leurs rôles sociaux;

- favorisant l'égalité des chances dont la possibilité pour les adultes de compléter leur formation initiale de base, la participation des apprenants, formateurs, intervenants et partenaires concernés, aux décisions relatives aux orientations, au développement des services et à leur évaluation;
- reconnaissant la diversité des personnes, des cultures, des besoins, des lieux, des modes d'apprentissage, et des divers types de savoirs;
- aidant les personnes à s'insérer sur le marché du travail, à conserver leur emploi ou à se réorienter professionnellement, ce qui leur permettra d'avoir une plus grande maîtrise sur leur vie tout en contribuant à l'enrichissement collectif, ce qui implique de répondre adéquatement aux besoins croissants de formation continue;
- offrant aux personnes la possibilité de comprendre et d'agir sur la société en changement, d'acquérir des compétences sociales et civiques leur permettant de participer aux activités sociales et au développement de leur communauté et de la société;
- permettant aux personnes d'avoir accès et de s'approprier, dans une perspective sociale et démocratique, les nouveaux outils performants de communications que sont les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC), ce qui implique de favoriser le développement d'une culture scientifique large;
- répondant aux besoins d'enrichissement culturel et personnel des personnes pour leur permettre de s'épanouir et de développer leur potentiel de création et d'imagination;
- aidant les personnes à vivre ensemble dans un contexte de mutations sociales et culturelles, marqué notamment par le phénomène de la pluriethnicité et de la mondialisation des échanges.

# 3. LES ORIENTATIONS ET STRATÉGIES D'INTERVENTION DE L'ICEA<sup>5</sup>

## La mission de l'Institut

L'ICEA a pour but de promouvoir l'exercice du droit des adultes à l'éducation et de travailler à cet exercice en favorisant l'adoption et le développement d'un modèle démocratique de formation continue qui tienne compte: de la diversité des besoins et garantit aux personnes l'équité d'accès à l'éducation et aux savoirs tout au long de leur vie pour leur permettre d'assumer l'ensemble de leurs rôles sociaux, de contribuer à leur croissance personnelle, et au développement de leur société.

Pour remplir cette mission, l'ICEA assumera les fonctions suivantes:

- de recherche et d'analyse stratégique pour soutenir la réflexion et l'action;
- de représentation et d'intervention publique;
- de liaison et de concertation;
- d'innovation et d'expérimentation par la production et la diffusion d'outils.

## Les objectifs généraux

- Promouvoir et travailler à l'exercice du droit des personnes à apprendre tout au long de la vie pour favoriser l'égalité des chances et contrer l'exclusion.
- Promouvoir une conception large et intégrée de l'éducation et de la formation continue pour permettre aux citoyennes et aux citoyens d'être libres, égaux et solidaires, tout en contribuant à améliorer concrètement leurs compétences professionnelles et civiques, et les compétences de base.
- Promouvoir l'adoption de politiques et la mise en place de mesures afin d'élargir l'accessibilité des adultes aux services éducatifs et d'améliorer la



qualité et la pertinence de ces services.

- Promouvoir la reconnaissance et le maintien de la multiplicité des lieux, des intervenants, des types d'apprentissage ainsi que la reconnaissance des acquis scolaires et expérientiels en formation continue.
- Promouvoir le développement et soutenir, tant en milieu institutionnel qu'associatif, les activités et services éducatifs visant à accroître la capacité des personnes à prendre en charge leur développement, à participer et à s'impliquer activement dans leur communauté afin de renforcer la démocratie.
- Promouvoir le développement d'une culture de la citoyenneté et de la formation continue.
- Défendre la reconnaissance du statut des formatrices et formateurs d'adultes.

## Les principales stratégies d'intervention

Pour mieux assumer son rôle de carrefour et de liaison,  
l'ICEA verra à :

- Élargir le membership, consolider la concertation des partenaires par l'échange d'informations et d'expertises au sein des instances et des comités de travail de l'Institut, ainsi que par la tenue de forums de discussions.
- Construire des ponts entre les différents secteurs composant le membership de l'Institut en vue de développer des projets concrets et novateurs.

Pour renforcer son influence et sa pertinence sociale,  
l'ICEA verra à :

- Consolider, développer et mettre à jour son expertise dans le champ de la formation continue afin de produire des analyses stratégiques pouvant alimenter la réflexion, influencer, les politiques et supporter l'action sur le terrain, notamment, en développant des alliances internationales.
- Développer des projets et produire des outils pratiques novateurs ayant des effets multiplicateurs pour soutenir le travail des membres et des partenaires et, tout particulièrement, celui des organismes oeuvrant avec les populations moins nanties.

Pour renforcer son organisation,  
l'ICEA mettra en oeuvre les moyens suivants :

- Élaborer une stratégie de financement pour garantir son autonomie et renforcer sa capacité d'action et d'initiative.
- Renforcer l'implication du membership dans les activités de l'Institut.
- Améliorer sa capacité d'intégrer les préoccupations régionales.
- Revoir ses modes de fonctionnement pour assurer plus de cohérence et d'efficacité à son action en se dotant, en conséquence, d'un plan de développement.

## Les axes prioritaires l'intervention

Pour les cinq prochaines années, les activités et projets s'articuleront autour des axes d'interventions suivants:

### 1er axe :

**Promouvoir l'adoption et travailler à la mise en oeuvre d'une politique de formation continue notamment par la concertation de ses membres et de ses partenaires, par la représentation auprès de l'État et par le suivi de la mise en place de la politique sur la formation continue. L'Institut s'attachera notamment à promouvoir la mise en place de services de formation et de support à la formation.**

### 2ième axe :

**Le développement de projets, la production et la diffusion d'analyses, d'outils pratiques et novateurs pour appuyer et soutenir la réflexion, l'action et les activités de formation.**

L'établissement de ces priorités comporte inévitablement des conséquences sur le choix des dossiers qui seront traités. Les activités et interventions de l'Institut se concentreront désormais sur les aspects de la formation continue reliés à la problématique du travail et à la participation des citoyennes et des

citoyens aux activités sociales.

Le dossier des communications ne constituera donc plus un champ d'intervention spécifique. La contribution éducative des médias fera néanmoins toujours partie des préoccupations de l'Institut, mais cette problématique sera intégrée dans l'ensemble du dossier de la formation continue. L'ICEA continuera de soutenir les activités autonomes du Groupe de travail sur les communications, sans exiger que des ressources humaines y soient consacrées. De plus, le dossier international, dont l'ampleur, pour des raisons de contraintes financières, a été fortement réduite au cours des dernières années, continuera compte tenu du mandat de l'ICEA, à faire l'objet des préoccupations de l'Institut et sera lié au dossier de la formation continue.

Des exemples de projets qui seront développés au cours des prochaines années pour illustrer et concrétiser notre approche stratégique de développement :

## Autour du 1er axe

### **1 - La politique de formation continue**

Au cours de la prochaine année, l'ICEA s'impliquera très activement dans le processus d'élaboration de la politique. Dans ce cadre, l'ICEA participera à son élaboration, favorisera la concertation de ses membres et réagira au projet de politique.

Concernant sa mise en oeuvre, l'ICEA surveillera de près les changements qui surviendront en ce qui a trait notamment aux lois, programmes, services et leur financement. Il pourra aussi s'agir de développer des projets concrets pouvant découler de la réforme et ce, notamment, dans le domaine de l'éducation populaire et de la formation du citoyen.

### **2 - La formation reliée au travail et au développement social**

Dans ce domaine, l'ICEA portera une attention particulière aux programmes de formation et d'apprentissage découlant de l'application de la Loi favorisant le développement de la main-d'oeuvre (loi 90), de l'implantation du régime d'apprentissage et de la mise en oeuvre de la nouvelle politique active du marché du travail. Le support aux organismes communautaires intervenant dans ce secteur, par l'analyse critique des

programmes et la production d'outils pouvant aider les intervenants constitueront les principaux créneaux de développement.

## Autour du 2ième axe

### **1 - En reconnaissance des acquis et des compétences**

Concernant l'outil Nos compétences fortes (NCF), qui vise à faire reconnaître les apprentissages faits dans l'action, l'Institut poursuivra sa diffusion et l'organisation de sessions de formation de formateurs. Cet outil devrait aussi faire l'objet d'une adaptation pour une utilisation en milieu de travail. Il est aussi question d'une adaptation de cet outil, en France, pour les personnes oeuvrant dans le domaine des services à domicile et de proximité.

### **2 - L'appropriation sociale et démocratique des nouvelles technologies**

Le projet *Communautaire* qui vise à favoriser l'accès et l'appropriation des nouvelles technologies par les organismes communautaires, les citoyennes et citoyens potentiellement exclus, est, au même titre que le projet NCF, un exemple de projet structurant et multiplicateur. Réalisé en collaboration avec *La Puce communautaire*, ce projet a pour but de créer un espace communautaire sur les inforoutes, en développant un ensemble de services: l'animation d'un réseau télématique communautaire, la formation et la sensibilisation aux NTIC, le développement et la mise en circulation de contenu émanant du secteur communautaire et le développement de point d'accès pour les citoyens dans les milieux moins nantis.

## Notes

- 1 Pour en savoir davantage sur l'histoire de l'Institut, consultez la brochure Repères pour une mémoire collective 1946-1996, réalisée par Marie Leclerc pour marquer le 50e anniversaire de l'ICEA.
- 2 On ne retrouve aucune définition stricte de la mission de l'Institut, dans les textes officiels.
- 3 DELORS, Jacques. L'Éducation un trésor est caché dedans, Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, présidé par Jacques Delors, Éditions Odile Jacob, 1996, Paris, 331 pages.
- 4 Définition de l'UNESCO citée par le Conseil supérieur de l'éducation dans son avis sur la formation continue intitulé Pour un accès réel à la formation continue, mars 1996.
- 5 Les nouvelles orientations adoptées à l'assemblée spéciale d'orientations remplaceront celles que l'on retrouve aux statuts et règlements actuels de l'ICEA.